

3. Divemaster

3.1 *Introduction*

Ce programme est conçu pour développer les compétences et les connaissances nécessaires pour qu'une personne puisse guider des plongeurs certifiés en milieu naturel.

3.2 *Compétences Acquises*

Après avoir réussi ce cours, les élèves peuvent :

1. Assister un Instructeur SDI actif lors de cours de plongée sportive approuvés, dans la mesure où les activités sont similaires aux formations précédentes du diplômé.
2. Superviser et diriger des plongées pour des plongeurs certifiés et toute activité de plongée spécialisée à laquelle ils ont été formés, à condition que ces activités soient similaires à la formation antérieure du diplômé.
3. Planifier et exécuter des procédures d'urgence adaptées à l'environnement et aux activités de plongée.

3.3 *Qui peut enseigner*

Un instructeur SDI actif.

3.4 *Ratio élèves/instructeur*

Formation théorique :

1. Illimité, dans la mesure où des installations, des fournitures et un temps suffisants sont prévus pour assurer une formation complète et exhaustive sur le sujet.

Milieu protégé (conditions similaires à celles d'une piscine) :

1. Un maximum de 8 élèves par instructeur.

Milieu naturel (océan, lac, carrière, source, rivière ou estuaire) :

1. Un maximum de 8 élèves par instructeur est admis ; l'instructeur peut, à sa discrétion, réduire ce nombre en fonction des conditions.

3.5 *Prérequis pour les élèves*

1. L'âge minimum est de 18 ans.

2. Certification SDI Plongeur Advanced Adventure ou équivalent ; la certification Advanced doit inclure une expérience vérifiable dans les spécialités profonde, orientation, nuit et visibilité réduite.
3. Certification *SDI Rescue Diver* ou équivalent.
4. Fournir une preuve de l'existence d'un certificat First Response en cours de validité, d'aptitude aux premiers secours pour adultes et enfants et d'administration d'oxygène (si la législation locale le permet) ou équivalent. *
5. Fournir la preuve d'au moins 40 plongées enregistrées (voir 3.11 pour le nombre de plongées/heures requis pour l'obtention du diplôme).

*** Note :** Le cours First Response peut être combiné avec le cours SDI Divemaster par les instructeurs qualifiés.

3.6 Structure et durée du cours

Formation en milieu naturel :

L'élève doit :

1. Donner un minimum de 5 briefings/débriefings.
1. Montrer la préparation, la planification et le contrôle de la gestion des plongées et des activités de plongée.
2. Guidez un minimum de 4 plongées avec des sites et des conditions environnementales variés.

Structure du cours :

1. SDI permet aux instructeurs de structurer les cours en fonction du nombre d'élèves participants et de leur niveau de compétence

Durée :

1. Un minimum de 40 heures ; dont 30 heures au moins sous la supervision directe de l'instructeur SDI.

3.7 Formalités administratives

Obligations administratives :

1. Collecter le prix du cours auprès de vos élèves.
2. Veiller à ce que les élèves disposent du matériel nécessaire.
3. Communiquer le programme de formation aux élèves.
4. Demandez aux élèves de remplir le formulaire :

- a. *Formulaire de décharge de responsabilité et de prise en charge expresse des risques de SDI*
- b. *Formulaire de déclaration médicale SDI signé par un médecin agréé.*

Une fois que la formation est achevée, l'instructeur doit :

1. Délivrer la certification SDI appropriée en soumettant le formulaire d'inscription Guide de Plongée SDI au siège SDI ou en inscrivant les élèves en ligne dans la zone réservée aux membres du site Web SDI.

3.8 Matériel de formation

Chaque candidat doit disposer d'un ensemble de documents à utiliser pendant et après la formation.

Candidat :

1. Manuel du *Divemaster SDI* ou eLearning.
2. Ardoises *Divemaster SDI*

Instructeur :

1. Guide de l'instructeur *SDI Divemaster*.
2. *Normes et procédures SDI* (en ligne).

Matériel facultatif – Instructeur :

1. CD ressources de l'instructeur *Divemaster SDI*
2. *Présentation PowerPoint Divemaster SDI*
3. Liste de contrôle du cours *SDI Divemaster*.

3.9 Matériel nécessaire

Équipement de base de plongée en milieu naturel tel que décrit précédemment dans la section trois de ce manuel.

3.10 Programme théorique

Les instructeurs peuvent utiliser tout texte ou matériel supplémentaire qu'ils jugent utile pour présenter ces sujets. Les thèmes suivants doivent être abordés :

1. Normes et procédures SDI.
2. Historique de SDI.
3. Code d'éthique et de professionnalisme d'un Divemaster SDI.

4. Produits et procédures :
 - a. Comment passer une commande.
 - b. Renouvellement annuel.
5. Responsabilité et assurance :
 - a. Gestion des risques.
 - b. Renonciations et décharges.
 - c. Remplir un rapport d'accident.
6. Développement des Connaissances :
 - a. Matériel.
 - b. Physique et physiologie de la plongée.
 - c. Problèmes médicaux liés à la plongée.
 - d. Utilisation des ordinateurs de plongée et des tables.
 - e. Environnement de plongée.
 - f. Planification des plongées et contrôle de la gestion des plongées :
 - i. Piscine/Milieu protégé
 - ii. Milieu Naturel.
 - g. Résolution de problèmes :
 - i. Piscine/Milieu protégé
 - ii. Milieu Naturel.
 - h. Communications sous-marines et en surface.
 - i. Assistance aux plongeurs.
 - j. Éviter la panne d'air et les situations d'urgence.
 - k. Pratiques de plongée sûres recommandées.
 - l. Procédures pour la plongée en bateau.
 - m. Procédures de plongée depuis le rivage/plage.
 - n. Procédures de plongée de nuit.
 - o. Gestion des accidents.
 - p. Procédures d'urgence :
 - i. Premiers secours.
 - ii. Administration d'oxygène (O₂).
 - iii. Réanimation cardio-pulmonaire (RCP).

7. Formation d'Encadrant :

- a. Planifier des plongées en groupe.
- b. Listes de contrôle et journaux de bord des Divemaster.

3.11 Compétences requises et conditions d'obtention du diplôme**Exigences en milieu protégé :**

- 1. Compétences aquatiques :
 - a. Nager 800 mètres avec masque, tuba et palmes sans arrêt et sans l'usage des bras en moins de 17 minutes.
 - b. Nager 400 mètres en surface, sans arrêt, toutes nages confondues, sans aide à la natation, en moins de 10 minutes ; lunettes de natation autorisées.
- 2. Compétences en plongée — équipement minimum : tout l'équipement requis pour un encadrant de plongée SDI.
 - a. Dans l'eau, tracter un plongeur simulant la fatigue, à un rythme rapide pendant 4 minutes.
 - b. Démontrer de manière satisfaisante un scénario de sauvetage complet.
 - c. Effectuer des exercices sous l'eau avec et sans masque.
- 3. Nager en surface, avec un équipement de plongée complet, en utilisant le tuba, sur 100 mètres.
- 4. Remonter un plongeur, simulant une perte de conscience, d'une profondeur maximale de 6 mètres / 20 pieds ; à la surface, le tracter sur 100 mètres en moins de 4 minutes.
- 5. Compétences en milieu protégé :
 - a. Préparation et planification.
 - b. Briefing et débriefing.
 - c. Groupe de contrôle.
 - d. Reconnaissance et résolution des problèmes.
 - e. Montage et démontage du matériel de plongée.
 - f. Inspection du matériel.
 - g. Entrées/sorties.
 - h. Lestage correct et contrôle de la flottabilité.
 - i. Purge du tuba et du détendeur
 - j. Récupération du détendeur.

- k. Descentes et montées contrôlées.
- l. Déplacement sous-marin.
- m. Vidage du masque.
- n. Techniques de binôme.
- o. Retirer et remettre le système de lestage.
- p. Alternatives d'urgence en cas de panne d'air.
- q. Entretien et maintenance des équipements.

Exigences en milieu naturel :

1. Minimum de 10 plongées en milieu naturel effectuées pendant la formation DM, d'une durée minimale de 20 minutes chacune. Pour obtenir son diplôme, le candidat doit totaliser 60 plongées enregistrées OU 50 plongées enregistrées et un temps de plongée cumulé de 25 heures. Au moins 30 de ces plongées doivent inclure un panel de paramètres environnementaux aussi large que possible.
2. Les plongées de formation ne doivent pas dépasser 40 mètres / 130 pieds.
3. Démontrer, à un instructeur SDI actif en milieu naturel, la préparation, la planification, le contrôle du groupe et la résolution de problèmes pour au moins 3 activités de plongée en milieu naturel parmi les sujets décrits ci-dessous.
4. Les élèves doivent démontrer toutes les compétences requises dans les cours précédents au niveau de la qualité de divemaster dans un niveau à la hauteur d'un encadrant. Ces compétences comprennent :
 - a. Préparation et planification.
 - b. Briefing et débriefing.
 - c. Contrôle du groupe.
 - d. Montage et démontage du matériel de plongée.
 - e. Inspection du matériel.
 - f. Entrées/sorties.
 - g. Lestage correct et contrôle de la flottabilité.
 - h. Purge du tuba et du détendeur
 - i. Récupération du détendeur.
 - j. Descentes et montées contrôlées.
 - k. Déplacement sous-marin.
 - l. Vidage du masque.

- m. Techniques de binôme.
 - n. Retirer et remettre le système de lestage/flottabilité.
 - o. Retirer et remettre le scaphandre.
 - p. Reconnaissance et résolution des problèmes.
 - q. Alternatives d'urgence en cas de panne d'air.
 - r. Entretien et maintenance des équipements.
 - s. Évaluation des compétences en matière d'orientation à la fois naturelle et au compas.
5. Les élèves doivent pratiquer et démontrer, en qualité DM, l'utilisation d'une bouée de marquage de surface (SMB) retardée ou permanente.
 6. Les élèves doivent préparer un plan d'action d'urgence pour un site de plongée.
 7. Les élèves doivent préparer ou dessiner un plan du site indiquant les points d'entrée et de sortie et les éléments clés.
 8. Après leurs plongées, les élèves doivent remplir leur carnet de plongée et l'instructeur doit apposer sa signature sur les plongées effectuées

Les instructeurs sont tenus d'évaluer toutes les compétences suivantes et la capacité du candidat à :

1. Compléter de manière satisfaisante l'examen écrit SDI Divemaster, ou la version en ligne avec un score minimum de 80 pour cent et 100 pour cent après remédiation.
2. Remplir toutes les exigences aquatiques.
3. Démontrer toutes les compétences du cours de plongeur Open Water en flottabilité neutre.
4. Démontrer à un instructeur SDI actif la capacité à résoudre les problèmes des plongeurs dans l'eau et hors de l'eau.
5. Faire preuve de maturité et de discernement dans la planification et l'exécution des plongées.
6. Opérer en tant que Divemaster dans une grande variété d'environnements.